



**PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU
SYSTÈME STATISTIQUE**

STRENGTHENING PUBLIC SECTOR EFFECTIVENESS AND STATISTICAL CAPACITY PROJECT

Unité Technique d'Appui à la Coordination (UTAC)

AVIS DE SOLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET

N° 011 ^{ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2022} du 09 DEC 2022

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE

Nom du Pays : **CAMEROUN**

Nom du Projet : **Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (PEPS)**

Intitulé des missions des Consultants : **L'interconnexion du siège de l'INS à trois de ses agences régionales (Littoral, Extrême-Nord et Sud)**

Financements : **Crédit IDA 61-40 CM**

Numéro d'Identification du Projet : **P151155**

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION

En vue de contribuer à l'amélioration de la qualité de la dépense publique et au renforcement du système statistique, le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) une Avance de Préparation de Projet (PPA V0600) pour la réalisation des activités de maturation du projet D'AMELIORATION DE L'EFFICACITÉ ET DE L'EFFICIENCE DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE.

Au stade actuel de la formulation dudit projet, quatre principales composantes ont été retenues à savoir : (i) la consolidation de la réforme des finances publiques dans deux ministères pilotes clés à savoir la santé et l'éducation : il sera en outre question dans cette composante d'appuyer la mise en œuvre de la circulaire du Premier Ministre Chef du Gouvernement de septembre 2016, de préparer le troisième triennat du budget programme et de faciliter le déploiement du système intégré de gestion des ressources humaines et de la solde (SIGIPES II) ; (ii) l'amélioration de l'efficacité de l'investissement public notamment à travers l'appui à la mise en place du fonds de maturation, l'appui au suivi de l'exécution du Budget d'Investissement Public(application de suivi du BIP et implémentation du suivi axé sur les résultats), l'identification et la mise en œuvre des actions à entreprendre pour réduire le niveau des Soldes Engagés non Décaissés en matière de financement extérieur ; (iii) l'appui à la réforme des marchés publics à travers l'introduction d'un système de rémunération axée sur les résultats pour les commissions de passation des marchés et le développement et le déploiement d'une application d'archivage et de suivi des marchés publics (le e-tracking) ; (iv) le renforcement du système statistique à travers : la mise en place des infrastructures informatiques et de diffusion dans le nouveau bâtiment de l'INS, l'appui à la collecte des données pour évaluer les progrès dans la mise en œuvre des ODD, la collecte des données sur le commerce transfrontalier et l'appui au financement du 4^{ème} RGPH.

Dans le cadre de son activité, l'INS est représenté aussi bien sur le territoire national que dans les régions. Il est structuré en multi-sites, de la manière suivante : Un siège sis à Yaoundé, 10 Agences régionales se trouvant toutes dans les chefs-lieux des régions. L'architecture actuelle est faite de manière à ce que chaque site (siège ou régional) dispose de son propre accès Internet (Ligne louée pour le siège et wifi pour les régions). Certains

utilisateurs disposent d'accès internet mobile. Le flux échangé entre le siège et les délégations concerne le trafic de messagerie, et celui relatifs à des applications hébergées au siège et accessibles via le web. L'accès Internet public du siège est, actuellement, protégé par un firewall, tandis que les régions ne disposent pas de plateforme de sécurité dédiée vis-à-vis de l'accès Internet. Le programme ambitieux lancé par l'INS dans l'informatisation de plusieurs de ses activités, vise le déploiement de plusieurs applications centralisées. Sa réussite nécessite la mise en place d'un réseau d'interconnexion sécurisé permettant d'instaurer une politique de contrôle d'accès conforme aux exigences du métier de l'INS. C'est dans ce sens, que l'INS a programmé l'acquisition et la mise en œuvre d'une solution d'interconnexion sécurisée entre les différentes délégations régionales et le siège, basée principalement sur des Appliance UTM adaptées qui vont contrôler l'interfaçage aux accès Internet, et gérer les interconnexions inter-sites par le biais de tunnels VPN (Virtual Private Network). La réalisation de ce travail se fera de façon progressive. Il concerne, dans une première étape, le siège et 3 Agences régionales choisies par l'INS, puis s'élargira progressivement aux autres Agences régionales.

Ainsi la solution devra être évolutive aussi bien au niveau des fonctionnalités qu'au niveau de l'étendue géographique. La solution à acquérir dans le cadre de ce travail doit permettre de : Sécuriser l'accès à Internet contre toute intrusion ou virus Contrôlé et sécuriser l'accès des Agences régionales, utilisateurs mobiles et partenaires à certaines ressources du système d'information de l'Incontrôlé et protéger la navigation web Protéger la messagerie contre tout type de danger (spam, virus,) Ladite solution doit être conçue autour des composantes suivantes : Un cluster de deux firewalls centraux en format «appliance» adaptés à la taille du siège, et intégrant un moteur UTM performant. Ils devront être installés et configurés en haute disponibilité. Trois firewalls de délégation en format «appliance». Ils devront intégrer le même moteur UTM que celui du firewall central du siège. La solution doit être accompagnée (1) De support et de maintenance des composants hardwares et software proposées. (2) De formation de l'équipe devant assurer la maintenance du système.

II. OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif de la présente consultation est la mise en place d'une solution d'interconnexion entre l'Institut National de la Statistique (INS) et trois de ses Agences (Extrême-Nord, Sud et Littoral) conformément d'une part aux exigences du cahier de charge élaboré à cet effet et d'autres part aux besoins notamment en termes de performances, fiabilité et respect des normes.

La présente consultation englobe les prestations suivantes : la fourniture, le déploiement et le paramétrage des sites sièges et distants et le transfert de compétences.

III. MANDAT DU CONSULTANT

De manière spécifique, il s'agira de :

- Identifier et fournir tout le matériel nécessaire, conformément aux spécifications techniques contenues dans le cahier de charge ;
- Installer et configurer tout le matériel fourni, suivant le schéma réseau contenu dans le cahier de charge ;
- Tester toutes les connexions intersites en vérifiant que les débits de connexion sont acceptables ;
- Former le personnel sur place pour en assurer la maintenance, le suivi et la pérennité de l'interconnexion.

IV. CRITERE DE SELECTION

Le cabinet retenu doit être un cabinet informatique spécialisé dans le secteur des nouvelles technologies et Télécommunication ayant réalisée au moins trois (3) prestations d'installation de VPN avec la technologie CISCO de même genre et disposant d'au moins les personnels ayant les profils suivants :

- Un ingénieur informaticien BAC +5 ans d'expérience certifié CISCO CCNP-chef de projet et deux projets similaires,
- Un ingénieur en télécommunication BAC +5 et disposant de 5 ans d'expérience,*
- Un ingénieur informaticien BAC +5 certifiée Windows serveur 2012 et disposant de 5 ans d'expérience dans la mise en place des systèmes d'interconnexion,
- Deux ingénieurs des travaux informatiques option réseau BAC et disposant,
- Une secrétaire ayant au moins 5 ans d'expérience dans la saisie et l'assistance de direction.

Au terme de la consultation les livrables attendus sont :

- Un rapport de démarrage ;
- Un rapport de prestation ;
- Un rapport de formation sur l'interconnexion.

V. DUREE DE LA MISSION

La prestation durera aux plus quatre (04) mois calendaires à compter de la date de démarrage.

VI. CONTENU DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Le Coordonnateur Technique du PEPS invite les cabinets de consultants ayant les qualifications requises à manifester leur intérêt pour la réalisation des services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations (références concernant l'exécution des contrats analogues et l'expérience dans des conditions semblables, copies des diplômes, copies de contrats analogues, etc.), Lettre de Motivation timbrée démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Chaque expérience devra être justifiée par : une copie de contrat (1ere page et page de signature) et attestation de service fait.

Le PEPS se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

VII. PROCÉDURE APPLICABLE

Il est porté à l'attention des firmes de Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17, ainsi que les dispositions des paragraphes 3.21 à 3.23 du « *Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement de la Banque mondiale* », Edition de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017, Août 2018 et novembre 2020 (« *Règlement de Passation des Marchés* »), respectivement relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts et en matière d'éligibilité sont applicables.

Aussi, une firme de Consultants sera sélectionnée selon la méthode « *Sélection fondée sur les qualifications du consultant* » (SQC) telle que décrite dans ledit Règlement de Passation des Marchés.

Les firmes de Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives sous la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

VIII. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les firmes de consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse au niveau de la section « DATE ET LIEU DE DEPOT DES MANIFESTATIONS D'INTERET » du présent appel à manifestation d'intérêt les jours ouvrables, aux heures suivantes : de 09 heures à 15 heures 30 minutes, heures locales.

IX. DATE ET LIEU DE DEPOT DES MANIFESTATIONS D'INTERET :

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées en cinq (05) exemplaires dont un original et quatre (04) copies à l'adresse ci-dessous soit en personne sous plis fermé, soit par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard quatorze (14) jours après la date de publication de la manifestation d'intérêt (l'heure limite pour le dernier jour du dépôt des manifestations d'intérêt étant fixée à 15 heures 30 minutes, heure locale) avec la mention : Manifestation d'Intérêt pour le « *L'interconnexion du siège de l'INS a trois de ses agences régionales (Littoral, Extrême-Nord et Sud)* ».

Unité Technique d'Appui à la Coordination du Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense publique et du Système Statistique (PEPS) Sise à Bastos, vers la résidence de l'Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit pont Dragages, non loin de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

BP 660 Yaoundé-CAMEROUN, Email : pepsgov.cm@gmail.com avec copie à toufo_s@yahoo.fr.

